

Un précieux linteau roman et deux statues tardives enrichissent le fonds lapidaire du musée

par Michel HACHET, conservateur du Musée de Toul

Le fonds lapidaire du Musée de Toul vient de s'enrichir, grâce à la générosité d'un mécène auquel nous exprimons notre vive gratitude, de plusieurs éléments dont nous donnons ci-après la description. Ils proviennent de la ferme de Varin-Chanot, située actuellement sur le ban de la commune d'Hamonville, en bordure de la Forêt-la-Reine.

Cette ferme dépendait, autrefois, de l'abbaye de Rangéval, dont une partie

imposante des bâtiments du XVIII^{ème} siècle subsiste actuellement, et peut être admirée par ceux qui empruntent la route de Boucq à Commercy, avant d'atteindre le coquet village viticole de Corniéville, aux limites du département de la Meuse.

Cette abbaye, fondée au XII^{ème} siècle, appartenait aux religieux de l'ordre des Prémontrés. Varin-Chanot n'en est éloignée que d'environ huit kilomè-

tres, mais pour brève que soit cette distance, la quasi impossibilité d'établir et d'entretenir des chemins praticables, en toutes saisons, dans ce secteur particulièrement marécageux de la forêt, entraînait l'obligation d'importants détours pour joindre l'abbaye ou sa dépendance.

Ce n'étaient donc pas des gens habitant à Rangéval et leurs attelages, qui pouvaient cultiver Varin-Chanot, mais des gens y résidant en permanence.

Les Prémontrés

Parti du Proche-Orient, le courant monastique connu une diffusion précoce en Occident et joua un rôle considérable dans la vie de l'Eglise. Sa longue histoire révèle les réformes successives dont sont issues les grandes familles monastiques. Dès le VI^{ème} siècle, saint Benoît donna aux religieux du Mont Cassin une règle d'un admirable équilibre, partageant le temps entre l'oraison, l'étude et le travail manuel. Ce sont les Bénédictins qui possédaient, proches de Toul, les abbayes de Saint-Evre et Saint-Mansuy. Au cours des temps, ces ordres s'adaptèrent à l'évolution de la société et surent maintenir les idéaux de pauvreté et d'austérité voulus par les fondateurs, grâce à diverses réformes. On connut d'abord celle de Cluny, puis, au début du XII^{ème} siècle, celle de saint Bernard qui, à partir de Cîteaux, fut appliquée dans un nombre considérable d'abbayes.

Peu de temps après, saint Norbert, un jeune noble originaire de la ville de Xanten, au nord de Cologne,

abandonnant, saisi d'une vocation d'austérité, une vie facile, rassemble, en 1120, une communauté monastique dans le site isolé de Prémontré, près de Laon. L'idéal proposé à ces religieux, associait une vie communautaire réglée selon des horaires de travail et de prière comparables à ceux observés dans la plupart des abbayes, à une mission pastorale exercée auprès des populations voisines, ne bénéficiant pas du ministère d'un clergé suffisamment nombreux.

Ces religieux furent désignés sous le nom de leur première abbaye, on les appela les Prémontrés. Dans notre région, ils eurent une maison à Sainte-Marie-aux-Bois, près de Pagny-sur-Moselle, qui eut pour "fille" l'abbaye Sainte-Marie-Majeure de Pont-à-Mousson (actuel centre culturel) et Rangéval, près de Corniéville, dont une grange monastique occupait le voisinage de la ferme Varin-Chanot, près d'Hamonville.

Peut-être, à l'origine, fut-ce une petite équipe de moines détachés en ce lieu et gérant ce que l'on désigne sous le terme d'une grange monastique? Par la suite, ainsi qu'il est expliqué, dans la remarquable communication que Bernard Génot a consacrée à ces lieux, cette cense fut confiée à des fermiers laïcs.

La chapelle, édifée pour les liturgies des moines, devint, par la suite, lieu de culte pour les laïcs résidant au voisinage, desservi, selon les vicissitudes de l'histoire, tantôt par les Prémontrés de Rangéval, dont la vocation initiale ne se limitait pas au travail et à l'oraison, mais aussi au ministère pastoral dans les campagnes, tantôt par les curés des paroisses voisines, qui, semble-t-il, n'hésitaient pas à empiéter sur les prérogatives de leurs voisins.

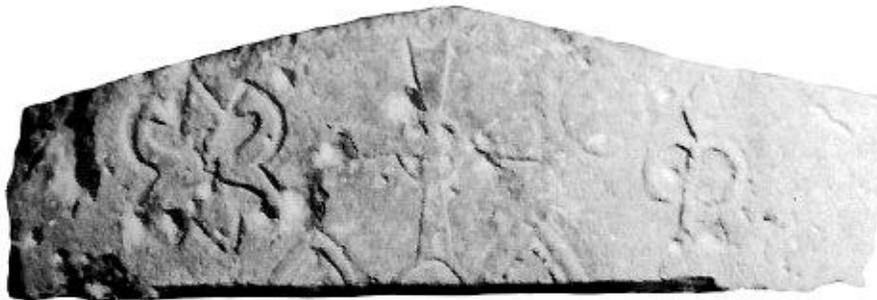
Nous n'avons aucun document permettant d'imaginer son aspect et ses dimensions et, sa localisation précise, dans le site de Varin-Chanot, demeure hypothétique. Il est permis de penser qu'elle était de proportions

modestes et d'architecture simple, les premiers disciples de saint Norbert rejetant toute ornementation, jugée trop luxueuse, de leurs édifices.

Dans la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle, la chapelle cessa d'être entretenue et s'effondra, les matériaux furent réemployés sur place et c'est ainsi que le linteau sculpté fut placé au-dessus d'une porte faisant communiquer un simple corridor avec la cuisine de la ferme, dans un bâtiment, édifié, semble-t-il, à la fin de ce siècle ou au début du suivant.

Le linteau

Ce linteau (M.T.993.15.1), taillé dans un bloc de calcaire de provenance régionale, se présente, sur sa face visible, sous la forme d'un pentagone allongé latéralement, dont la base et les côtés verticaux s'accordent orthogonalement, alors que la partie supérieure dessine un angle très ouvert, délimitant ainsi, au-dessus de la porte qu'il surmontait initialement, un espace affectant la forme d'un fronton surbaissé. Il est sculpté, en bas-relief, d'un décor figurant le thème du "firmament mystique", qu'on peut aussi appeler "ciel de gloire". Le milieu de la composition est occupé par une grande croix latine pattée, dont le centre est souligné d'un anneau. Son pied repose sur une légère éminence dont la base atteint l'arête inférieure de la pierre. Sa



position centrale, son ampleur, lui confèrent un rôle prééminent.

A sénestre, et assez haut, est figuré un disque qui symbolise le monde des astres, ce peut être le soleil.

Un peu plus loin, un élément, constitué d'une tige verticale, terminée à son sommet par un élargissement losangé et donnant insertion latéralement à deux branches se recourbant en forme d'arc, peut être considéré comme l'image stylisée d'un arbre, et exprimer le monde végétal.

A dextre, une curieuse figure, qui n'est pas sans rappeler les décors de certains tissus orientaux de l'antiquité tardive, repris parfois dans les bijoux du haut moyen-âge, présente, avec une grande hardiesse de stylisation, deux oiseaux affrontés ; ils symbolisent le monde animal.

Tout en bas de la composition, de part et d'autre de l'éminence supportant la croix, sont figurés deux chevrons quelque peu curvilignes, le dextre est simple, le sénestre dédoublé. Sans doute faut-il y lire l'émergence de la terre séparée des eaux du chaos primitif dans ce panorama de la Création telle que nous la livre le récit de la Genèse. La présence centrale de la croix ajoute à cette vision vétérotestamentaire, la notion chrétienne de Rédemption, appliquée à l'ensemble de la Création.

L'usage de cette présentation du cosmos auquel il faut donner son sens étymologique premier de beau, faisant allusion au refrain rédactionnel ponctuant chacune des journées du récit biblique:

"Il vit que cela était bon", rappelle au fidèle qui va franchir cette porte, surmontée du linteau illustré, que lui-même fait partie de cet univers créé, et qu'il pénètre dans le lieu saint, image du monde céleste. Même si la chapelle était de modestes dimensions, son entrée pouvait être mystiquement définie comme le seuil de la Maison de Dieu et Porte du Ciel.

De tels linteaux ou tympans, décorés du même thème, sont attestés en Lorraine, sur des édifices romans. Notre savant collègue Hubert Collin (Les égli-

ses romanes de Lorraine, Tome I, page 148 et suivantes), en cite maints exemples. Celui de Varin-Chanot est dépourvu de toute nuance dramatique et exprime une vision apaisée du monde.

Datation:

L'exécution, quelque peu barbare, de ce bas-relief, traduit l'ouvrage d'un sculpteur n'ayant que peu fréquenté les écoles pour apprendre son art et, si nous nous reportons à la chronologie de la diffusion des disciples de saint Norbert en Lorraine, qui fut, comme dans le

reste de l'Europe, rapide après la fondation de la première maison à Prémontré, en Picardie, en 1120, on peut estimer que cette pièce fut sculptée au milieu du XII^{ème} siècle, période correspondant, d'ailleurs, à celle de la construction de maintes églises, à la suite de la Réforme Grégorienne. Parmi celles-ci, beaucoup subsistent actuellement en totalité ou en partie.

Il faut observer que ces constructions en pierre, constituaient souvent une nouveauté par rapport aux édifices de bois, nombreux aux époques antérieures,

et dont la décoration était souvent peinte. La sculpture était absente ou rarissime et, lorsqu'on reprit l'usage de l'utiliser, les traditions antiques étaient oubliées, et les artistes durent puiser leur inspiration dans leur imagination ou sur les objets qu'ils pouvaient avoir sous leurs yeux, les tissus ou les bijoux. Nous avons vu une source possible du thème des oiseaux affrontés; celle de l'arbre n'est pas sans parenté avec des figurations orientales de l'arbre de vie et, sa juxtaposition à celle de la Croix, n'est peut-être pas sans une intention de rapprochement.

Les statues

De la même provenance, deux statues, malheureusement mutilées, sont entrées dans le fonds lapidaire. Elles avaient été, au cours des âges, lors de travaux effectués dans les bâtiments agricoles, partiellement murées dans la maçonnerie d'où elles ont dû être extraites, sans que ce séjour leur ait causé de nouveaux dommages.

La première (M.T.991.73.1) figure saint Jacques le Majeur, aisément identifiable à son costume de pèlerin. Elle est très incomplète puisque seules subsistent la tête et une partie du corps du



personnage. Le cou et les épaules, les bras et les jambes font défaut, mais on peut, toutefois, affirmer que les deux éléments restants correspondent bien entre eux car, à la tête coiffée du chapeau décoré d'une coquille, répond, sur le corps, la pannetière, attribut traditionnel du pèlerin.

Malgré ses mutilations, l'oeuvre est harmonieuse et, si le visage du personnage est traité avec quelque naïveté, l'ample drapé d'un manteau n'est pas sans évoquer les modèles bourguignons.

La seconde statue (M.T.991.73.2), également incomplète, figure un personnage masculin. Seul subsiste le corps sans les épaules, sans bras ni jambes. Il est vêtu d'un ample manteau, passant sur l'épaule droite et recouvrant une tunique. Les proportions de la statue, le traitement du drapé, suggèrent une origine commune des deux statues et il est permis d'imaginer, en l'absence de tout attribut caractéristique, qu'il s'agit cependant d'un apôtre.

La tête masculine récupérée au-dessus de ce corps ne semble pas du même style et devait initialement correspondre à une autre statue. Nous la citons pour mémoire. Elle figure un person-



nage à l'abondante chevelure rejetée en arrière, moustachu et barbu.

Ces éléments lapidaires ont pris place au musée et ne manqueront pas de susciter l'intérêt des visiteurs.

Orientation bibliographique:

COLLIN Hubert, Les églises romanes de Lorraine.
CABROL, Dom Fernand, Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, Paris 1906.
GENOT Bernard, Une exploitation agricole de l'abbaye de Rangéval: la cense de Varin-Chanot.
LALLEMAND Pierre, Les Prémontrés de Pont-à-Mousson, Sarreguemines, 1990, XIV^{ème} Colloque Prémontré, Laon, 1988.
PARISSE Michel, La Lorraine monastique.
ROPS Daniel, L'Eglise de la cathédrale et de la Croisade, Paris 1952.